

Loi type et lignes directrices pour la réglementation de la peinture au plomb

*Atelier régional pour l'Afrique
Abidjan, Côte d'Ivoire
29-30 mai 2019*

*Jay Monteverde
Directeur, Programmes environnementaux mondiaux
Initiative pour l'État de droit, Association du barreau
américain (ABA ROLI)*

**Global Alliance to
Eliminate Lead Paint**



Contexte : Les additifs au plomb ne sont pas nécessaires dans les peintures

- ▶ Historiquement, les composés de plomb étaient ajoutés aux peintures décoratives et industrielles à base d'huile pour leur conférer certaines propriétés :
 - ▶ Couleur améliorée, temps de séchage plus rapide ou corrosion réduite sur les surfaces métalliques.
- ▶ Le plomb se trouve le plus souvent dans les peintures à base d'huile, tandis que les peintures au latex à base d'eau contiennent rarement du plomb ajouté intentionnellement.
- ▶ Aujourd'hui, les pigments sans plomb, les séchoirs et les anticorrosifs sont largement disponibles pour les peintures à base d'huile, et sont utilisés par de nombreux fabricants pour produire des peintures de haute qualité.
- ▶ Les peintures peuvent comprendre certains ingrédients, comme les argiles naturelles, qui contiennent du plomb comme contaminant. C'est pourquoi la peinture "sans plomb" n'est pas techniquement possible, et c'est pourquoi il est crucial de tester la présence de plomb.

Nécessité de lois efficaces sur la peinture au plomb

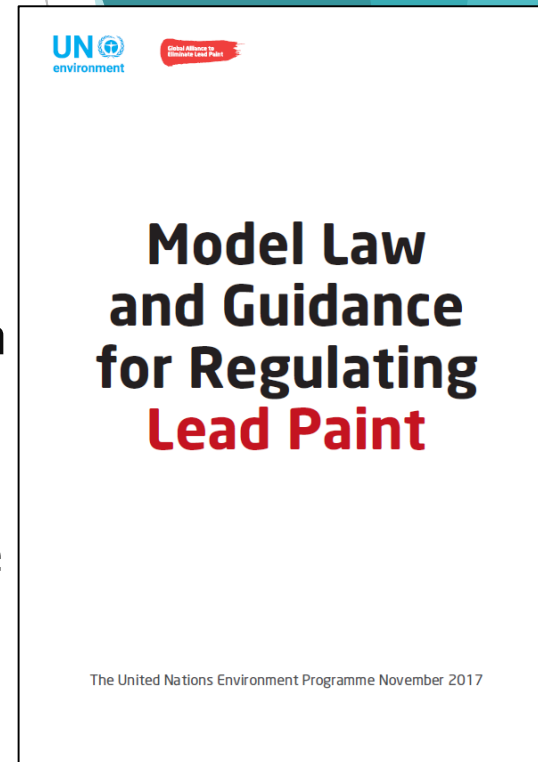
- ▶ Le terme " peinture au plomb " tel qu'utilisé par l'Alliance signifie toute peinture dont les niveaux sont supérieurs à une limite maximale, ex. 90 ppm.
- ▶ Des contrôles juridiquement contraignants et une mise en application efficace sont nécessaires pour changer avec succès le comportement des fabricants et des importateurs de peinture.
 - ▶ Une limite volontaire de plomb, ou seulement une exigence d'étiquetage, ne change généralement pas le comportement.
 - ▶ La connaissance des risques liés au plomb n'est pas non plus suffisante pour modifier les comportements, en raison des incitations existantes sur le marché.

Impact des lois sur la peinture au plomb sur le marché de la peinture

- ▶ **Une loi crée de fortes incitations au changement :**
 - ▶ Pour les fabricants de peinture de reformuler les peintures pour se conformer à la loi
 - ▶ Pour que les fournisseurs d'ingrédients produisent plus et de meilleurs ingrédients sans plomb à vendre aux fabricants de peinture.
 - ▶ Pour que les importateurs de peinture vendent des peintures conformes à la loi
 - ▶ Pour les laboratoires commerciaux afin d'améliorer leur capacité à tester la teneur en plomb dans la peinture
- ▶ **Des lois fortes ont des avantages à long terme pour l'industrie :**
 - ▶ La loi d'un pays crée un marché concurrentiel équitable pour tous les fabricants, importateurs et exportateurs de peinture.
 - ▶ L'harmonisation des lois entre les pays peut réduire les obstacles au commerce à l'échelle régionale et mondiale.

Objet de la Loi type et lignes directrices

- ▶ Les gouvernements ont demandé une loi type pour aider à l'élimination progressive de la peinture au plomb
- ▶ Développée par ONU Environnement avec l'US EPA et l'OMS ; actuellement disponible en ligne dans 6 langues des Nations Unies.
- ▶ Fournit les meilleures pratiques mondiales en matière de réglementation de la teneur en plomb dans la peinture et sert de modèle pour des limites solides, simples et efficaces de la peinture au plomb.
- ▶ Il ne s'agit pas d'une approche universelle, mais d'une approche adaptée au cadre juridique existant dans chaque pays.
- ▶ Les " lois " sur la peinture au plomb peuvent prendre diverses formes dans un pays, y compris des lois, des règlements et des normes techniques obligatoires - à condition que la " loi " comporte des dispositions d'application et des sanctions en cas de non-respect.



Processus de rédaction de la loi type et des lignes directrices

- ▶ Créés dans le cadre d'un processus participatif multipartite sur un an et finalisé en 2017, puis légèrement révisé en 2018.
- ▶ Basées sur l'examen des lois existantes sur la peinture au plomb, avec des changements pour rendre la loi type à la fois facile à mettre en œuvre et adaptable aux circonstances nationales.
- ▶ Implication des parties prenantes (industrie, société civile, experts techniques) sur l'ébauche et incorporation de leurs commentaires.
- ▶ L'ébauche a été publiée sur le site Web du Programme des Nations Unies pour l'environnement afin de solliciter des commentaires public auprès de toutes les parties prenantes.
- ▶ Disponible dans toutes les langues de l'ONU

Contenu de la Loi type et lignes directrices

▶ Orientation :

- ▶ Coûts sanitaires et économiques de l'exposition au plomb et avantages des lois visant à limiter la présence de plomb dans la peinture.
- ▶ Éléments clés nécessaires à l'efficacité des lois sur la peinture au plomb et recommandations spécifiques

▶ Annexe I : Loi type sur la peinture au plomb

- ▶ Exemple de langage juridique pour une loi sur la peinture au plomb, y compris les recommandations des lignes directrices

▶ Annexe II : Liste des normes internationales pour la préparation des échantillons de peinture et les méthodes d'essai au plomb

Une loi modèle et des lignes directrices constituent la meilleure approche pratique pour l'élaboration de lois sur la peinture au plomb

- ▶ **Approche juridique recommandée : Établir une faible limite maximale pour la teneur totale en plomb dans toutes les peintures**
 - ▶ Relativement facile à comprendre, à mesurer en termes de conformité et à appliquer
 - ▶ Empêche l'utilisation intentionnelle future de tous les composés de plomb dans les peintures
 - ▶ 35 pays utilisent cette approche, et d'autres se sont lancés dans ce processus
- ▶ **Limite maximale recommandée : 90 ppm de plomb total**
 - ▶ Niveau le plus bas que les fabricants peuvent techniquement atteindre pour tous les types de peinture
 - ▶ Offre la meilleure protection possible pour la santé
 - ▶ Limite maximale la plus basse actuellement exigée par tout pays
 - ▶ Devenir une norme internationale acceptée pour les lois nouvelles et révisées dans le monde entier

Principales dispositions et recommandations de la Loi type

- ▶ **Champs d'action** : Toutes les utilisations de peintures/revêtements similaires
- ▶ **Limite maximale sur la teneur totale en plomb** : 90 ppm
- ▶ **Dates d'entrée en vigueur des exigences** : Deux options
- ▶ **Mécanismes de conformité et d'application** :
 - ▶ Les fabricants et importateurs sont responsables de la délivrance d'une "déclaration de conformité" écrite pour toutes les peintures produites ou importées, sur la base d'essais au plomb effectués par un laboratoire tiers accrédité.
- ▶ **Responsabilité et autorité en matière d'application de la loi** :
 - ▶ Préciser l'organisme gouvernemental responsable et son pouvoir d'inspecter les installations et de tester les peintures.
- ▶ **Conséquences en cas de non-conformité** :
 - ▶ Préciser les actes interdits ; sanctions civiles et pénales, mesures injonctives, etc.

Champs d'action

- ▶ La Loi type recommande d'inclure toutes les peintures, ce qui simplifie l'application et protège le mieux.
- ▶ En cas d'exceptions autorisant l'utilisation du plomb à des fins spéciales, l'étiquetage préventif devrait toujours être utilisé :
 - ▶ "DANGER : CONTIENT DU PLOMB. NE PAS APPLIQUER SUR DES SURFACES ACCESSIBLES AUX ENFANTS OU AUX FEMMES ENCEINTES."
- ▶ La Loi type ne recommande pas que les dispositions relatives à l'étiquetage des peintures soient qualifiées de "sans plomb", car il n'est pas techniquement possible d'éliminer la contamination au plomb de tous les ingrédients. Il est plutôt recommandé de fixer la limite très basse de 90 ppm.

Dates d'entrée en vigueur

- ▶ Les dates d'entrée en vigueur fournissent à l'industrie une date limite claire pour la conformité.
- ▶ Les dates d'entrée en vigueur devraient prévoir un délai raisonnable afin que:
 - ▶ Les fabricants modifient les formulations de peinture et les procédés de production.
 - ▶ Les fabricants, les importateurs, les distributeurs et les détaillants vendent ou éliminent en toute sécurité les stocks existants de peinture dont la teneur en plomb dépasse la nouvelle limite maximale.
- ▶ Options possibles pour le choix des dates d'entrée en vigueur :
 - ▶ Dates d'entrée en vigueur retardées pour toutes les peintures (habituellement 1 an), ou
 - ▶ Dates d'entrée en vigueur progressive pour différentes utilisations de peintures (par exemple, 1 an pour les peintures domestiques, 2 ou 3 ans pour les peintures industrielles).

Mécanismes de conformité et d'application de la loi

- ▶ La Loi type utilise un processus de "**déclaration de conformité**" pour promouvoir le respect des dispositions et fournir un mécanisme d'application. Elle impose l'obligation de conformité aux fabricants et aux importateurs.
- ▶ Les fabricants et les importateurs doivent :
 - ▶ S'assurer que toutes les peintures sont testées au plomb par un laboratoire tiers accrédité. Le laboratoire n'a pas besoin d'être dans le pays.
 - ▶ Signer une déclaration de conformité, y compris un affidavit sous serment, attestant que toutes leurs peintures respectent la teneur maximale en plomb.
 - ▶ Fournir la déclaration de conformité de toutes les peintures aux distributeurs et aux détaillants, ainsi qu'au gouvernement sur demande.
- ▶ Le défaut de fournir une déclaration de conformité les expose aux sanctions recommandées dans la Loi type.

Mécanismes de conformité et d'application (suite)

- ▶ **Actes interdits** : Aux fins de l'application de la loi, il est important de définir clairement toutes les activités interdites.
- ▶ La Loi type inclut ces actes interdits et interdit à toute personne de s'y livrer :
 - ▶ Fabrication, vente, distribution ou importation de peinture contenant du plomb au-delà de la limite légale.
 - ▶ Ne pas coopérer lors des inspections et des tests du gouvernement.
 - ▶ Ne pas fournir de déclaration de conformité ou faire une fausse déclaration.
 - ▶ Tenter d'exercer une influence indue sur les tests de peinture effectués par un laboratoire tiers ou sur la communication des résultats des tests.

Responsabilité et pouvoir en matière d'application de la loi

- ▶ **Rôle du gouvernement dans l'assurance de la conformité** : Les inspections gouvernementales sont essentielles pour s'assurer que les peintures sont fabriquées et importées conformément à la limite de plomb du pays.
- ▶ La loi devrait conférer au gouvernement l'autorité de :
 - ▶ Inspecter les installations ou magasins
 - ▶ Examiner les données de tests des entreprises, les déclarations de conformité et les dossiers connexes
 - ▶ Tester les peintures
- ▶ La loi devrait identifier le ministère, l'organisme ou l'organisation gouvernemental responsable de l'application de la loi, y compris les activités d'application de la loi.

Principaux éléments à prendre en considération pour adapter la loi type aux conditions nationales

- ▶ La Loi type peut être utilisée pour rédiger une loi, un règlement et/ou une norme technique obligatoire.
 - ▶ Les pays ont adopté des approches différentes, en fonction de leurs cadres juridiques respectifs
 - ▶ Les éléments de la Loi type peuvent être séparés et ajoutés aux lois existantes
- ▶ Les gouvernements sont encouragés à utiliser un processus multipartite pour élaborer une loi sur la peinture au plomb. Les avantages comprennent :
 - ▶ L'adhésion des principaux groupes d'intervenants, y compris les organisations de la société civile et de l'industrie.
 - ▶ Un apport technique précieux de l'industrie

Assistance disponible auprès de ABA ROLI

- ▶ ABA ROLI fournit un soutien juridique aux pays pour la rédaction de lois sur la peinture au plomb, en coordination avec ONU Environnement et de nombreux autres experts internationaux, régionaux et nationaux, dont l'US EPA et l'OMS.

Assistance disponible auprès de ABA ROLI

- ▶ Le soutien juridique peut comprendre :
 - ▶ Recherche juridique résumant les contrôles nationaux existants sur le plomb dans la peinture, les produits chimiques toxiques dans les produits de consommation ou d'autres sujets pertinents.
 - ▶ Organiser des réunions ou des webinaires au niveau national avec les parties prenantes concernées pour discuter de sujets tels que la Loi type, la rédaction de lois nationales sur la peinture au plomb, la recherche ou les recommandations juridiques de l'ABA ROLI, ou des questions connexes.
 - ▶ Recommandations pour l'élaboration de lois sur la peinture au plomb, en coopération avec les parties prenantes nationales
 - ▶ Examen juridique et rétroaction sur les projets de lois sur la peinture au plomb

Je vous remercie de votre attention

Jay Monteverde

Directeur, Programmes environnementaux mondiaux
ABA ROLI Washington, DC Office
jay.monteverde@abaroli.org
+1-202-662-1952